

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 2 février 2009, à 20 h à la salle municipale, située dans le centre le Sillon, 337, chemin Royal, étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Lina Labbé et Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2009.
3. Suivi du procès-verbal.
 - a) Complément d'informations bac à ordures sur le quai de Saint-François
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Demande d'aide financière
 - a) Journal Autour de l'Île – Publication spéciale été 2009
7. Résolution – Mandat étude efficacité énergétique Centre le Sillon.
8. Résolution – Congrès Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) du 6 au 8 mai 2009 à Gatineau.
9. Résolution – Mandat au camp Saint-François pour offrir des services de camps de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à l'été 2009.
10. Résolution – Aide financière pour les enfants inscrits à temps plein au camp de jour du camp Saint-François à l'été 2009.
11. Résolution – Renouvellement du mandat du président du Comité consultatif d'urbanisme. (CCU)
12. Résolution – Renouvellement du mandat des membres siégeant aux postes 1 et 3 du Comité consultatif d'urbanisme. (CCU)
13. Varia
 - a. M.R.C.
 - b.
14. Période de questions.
15. Levée de la séance.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

09-006

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean Rompré et appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

09-007

Item 2 Adoption du procès verbal du 12 janvier 2009.

L'adoption du procès verbal est proposée par Lina Labbé et appuyée par Jean Rompré.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

Item 3 Suivi des procès-verbaux.

- a) Complément d'informations bac à ordures sur le quai de Saint-François

Ce dossier sera à suivre au printemps 2009.

Item 4 Correspondance.

09-008

Item 5 Adoption des dépenses.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des dépenses soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Jean Rompré et appuyé par Lauréanne Dion que les comptes payés et les comptes à payer totalisant respectivement : 49 973,82 \$ et 4 262,84 \$ pour des dépenses totales de : 74 236,66 \$ soient adoptés.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 6 **Demande d'aide financière.**

09-009

a. **Journal Autour de l'Île – Publication spéciale été 2009**

Il est proposé par Lina Labbé et appuyé par Jean Rompré de verser la somme de 225 \$ au journal Autour de l'Île pour sa publication spéciale d'été 2009.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 7 **Résolution – Mandat étude efficacité énergétique Centre le Sillon.**

Point reporté à une séance ultérieure.

09-010

Item 8 **Résolution – Congrès Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) du 6 au 8 mai 2009 à Gatineau.**

Il est proposé par Lauréanne Dion et appuyé par Jean Rompré que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à s'inscrire au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec, prévu du 6 au 8 mai 2009 à Gatineau, au coût de 350 \$ plus taxes.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

09-011

Item 9 **Résolution - Mandat au camp Saint-François pour offrir des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à l'été 2009.**

Attendu qu'il est de la volonté du conseil municipal de s'assurer que des services de camp de jour (Terrain de jeux) soit offert aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans à l'été 2009;

Attendu que la loi sur les compétences municipales permet à une municipalité locale de confier à un organisme à but non lucratif l'offre d'activités de loisirs pour ses citoyens. (L.R.Q., c. C-47.1, chapitre II);

Attendu que le camp Saint-François est une entreprise à but non lucratif établie sur le territoire de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et qu'elle offre des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de l'Île d'Orléans depuis plusieurs années;

En conséquence il est proposé par Jean Rompré, appuyé par Lina Labbé

Et

Il est résolu

Que le mandat d'offrir des services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans soit confié au Camp Saint-François pour la saison d'été 2009.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

09-012

Item 10 Résolution - Aide financière pour les enfants inscrits à temps plein au camp de jour du camp Saint-François à l'été 2009.

Attendu que par sa résolution # 09-011 le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans a mandaté le camp Saint-François pour offrir les services de camp de jour (Terrain de jeux) aux enfants de la municipalité à l'été 2009;

Attendu qu'il est de la volonté du conseil municipal de contribuer pour qu'un coût raisonnable soit demandé aux parents désirant inscrire leurs enfants au camp de jour;

En conséquence il est proposé par Jean Rompré, appuyé par Dominique Labbé

Et

Il est résolu

Qu'un montant de deux cent dollars (200 \$) soit versé par la municipalité pour chaque inscription à temps plein aux activités de camp de jour (Terrain de jeux) au Camp Saint-François pour la saison d'été 2009.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

09-013

Item 11 Résolution – Renouvellement du mandat du président du Comité consultatif d'urbanisme. (CCU)

Attendu que les articles 10 et 12 du règlement # 07-063 Sur le Comité consultatif d'urbanisme fixent les règles de nomination du président dudit Comité;

En conséquence il est proposé par Lauréanne Dion, appuyé par Lina Labbé

Et

Il est résolu

Que le mandant de monsieur Dominique Labbé conseiller au siège # 1 du Conseil municipal soit renouvelé à titre de président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans pour une période de douze mois.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

09-014

Item 12 Résolution – Renouvellement du mandat des membres siégeant aux postes 1 et 3 du Comité consultatif d’urbanisme. (CCU)

Attendu que l’article 12 du règlement # 07-063 Sur le Comité consultatif d’urbanisme fixe les règles concernant la nomination et la durée du mandat des membres dudit Comité;

En conséquence il est proposé par Lauréanne Dion, appuyé par Lina Labbé

Et

Il est résolu

Que le mandat de madame Caroline Roberge et monsieur Robert Aubé, siégeant aux postes 1 et 3 du Comité consultatif d’urbanisme (CCU) de Saint-François-de-l’Île-d’Orléans, soit renouvelé pour une période de vingt-quatre mois.

Résolu à l’unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 13 Varia

a) MRC

b)

Item 14 Période de questions.

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 20 h 55 et se termine à 21 h 20 pour une durée de 25 minutes.

09-015

Item 15 Levée de la séance.

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion il est 21 h 20.

* En signant le présent procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.